

Arrêté fixant la liste des candidats au premier tour des élections législatives du 12 juin 2022

La préfète de l'Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment l'article R.101 ;

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination madame Corinne ORZECOWSKI, préfète de l'Oise ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des candidats au premier tour des élections législatives du 12 juin 2022 et de leurs suppléants dont la déclaration de candidature est devenue définitive, est arrêtée conformément aux tableaux en annexe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes du département de l'Oise pour être affiché conformément à la loi, et une copie sera transmise au ministre de l'Intérieur.

A Beauvais, le **20 MAI 2022**

La Préfète

Corinne ORZECOWSKI

Département de l'Oise - Circonscription n°1

N° D'AFFICHAGE	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
1	Madame	LUNDY	Roxane
2	Madame	JOLY	Aurélié
3	Monsieur	LEBOUCHER	Jimmy
4	Monsieur	MAGNIER	David
5	Monsieur	CAVELIER	Lucien
6	Monsieur	FRUITIER	Jean-Philippe
7	Monsieur	DEPRESLES	Norbert
8	Monsieur	HABERT-DASSAULT	Victor
9	Madame	LATRASSE	Axelle